

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 D 00949

Numéro SIREN : 891 375 347

Nom ou dénomination : A2C

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2024 sous le numéro de dépôt 2682

SCI A2C  
Société Civile au capital de 800 Euros  
36, chemin du Hamel  
ROTS (14980)  
R.C.S. : CAEN 891 375 347  
Ci-après la « Société »

**PROCES-VERBAL  
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 26 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le vingt-six mars, à neuf heures,

Les associés se sont spontanément réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social.

L'assemblée est présidée par Monsieur Didier GERARD, gérant.

Le président constate que sont présents à l'assemblée :

|                                          |           |
|------------------------------------------|-----------|
| La société DIDIER GERARD EURL, possédant | 799 parts |
| Monsieur Didier GERARD, possédant        | 1 part    |

---

|                                       |           |
|---------------------------------------|-----------|
| TOTAL DES PARTS DES ASSOCIES PRESENTS | 800 parts |
|---------------------------------------|-----------|

Le président constate que tous les associés sont présents et qu'ils possèdent la totalité des parts sociales composant le capital social. En conséquence, il déclare l'assemblée régulièrement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Prise d'acte de la démission de Monsieur Didier GERARD de ses fonctions de Gérant de la Société ;
- Nomination de la société DIDIER GERARD en qualité de nouvelle Gérante ;
- Attribution de pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales.

Le président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et, personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

## **PREMIERE RESOLUTION**

---

La collectivité des associés prend acte de la démission de Monsieur Didier GERARD de ses fonctions de Gérant.

Cette démission prend effet à compter de ce jour, sans qu'aucune indemnité ne soit due de part ni d'autre.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

## **DEUXIEME RESOLUTION**

---

La collectivité des associés nomme en qualité de nouvelle Gérante de la Société :

**La société DIDIER GERARD**

EURL au capital de 1.315.542 €

Dont le siège est à ROTS (14980), 36, chemin du Hamel

Immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 488 860 289

La société DIDIER GERARD est nommée Gérante à compter de ce jour, pour une durée non limitée.

Sa rémunération fera l'objet d'une décision ultérieure de la collectivité des associés.

Monsieur Didier GERARD ès qualités déclare pour la société DIDIER GERARD :

- Accepter les fonctions qui lui sont confiées ;
- Qu'elle remplit toutes les conditions pour exercer les fonctions de Gérante ;
- Qu'il n'existe aucune incompatibilité ou interdiction à l'exercice desdites fonctions ;
- Qu'elle exercera lesdites fonctions dans les conditions fixées par la Loi et conformément aux pouvoirs qui lui sont dévolus dans les statuts de la Société.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

## **TROISIEME RESOLUTION**

---

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée, et plus spécialement à la société CAP JURIS (RCS CAEN 338 874 811), à l'effet d'accomplir les formalités légales.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée à neuf heures trente minutes.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.